

Séance extraordinaire du 3 mai 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce troisième jour du mois de mai deux mille vingt et un à dix-huit heures cinq, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Amélie Landry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-03-15

Période de questions

Aucune question n'a été soumise.

CV-2021-03-16

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-010](#)

En conformité à la résolution CV-2021-02-45 fixant au 3 mai 2021 à 18 h la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec).

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 10 et se termine à 18 h 54.

Sont entendus dans l'ordre :

- David Gagné, conseiller en patrimoine du Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti de la Direction de l'urbanisme, présente le dossier de la demande de démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec);
- les appelants, monsieur Alexandre Dion, madame Chantale Perron et monsieur Tommy Vigneault ;
- monsieur Pierre-Paul Sénéchal, président du Giram.

Un membre du conseil de la Ville pose une question à l'appelant.

CV-2021-03-17

Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec)
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-017](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De fixer au 25 mai 2021, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville, la date du rendu de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 16 février 2021 refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent, secteur Lévis, correspondant au lot 2 432 578 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-03-18

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2021-03-19

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 58, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
